



Objectif



Maintenir et actualiser ses compétences de sauveteur secouriste du travail



Pré-requis

Aucun prérequis n'est nécessaire

Public concerné

Tout public

Intervenant

M. Kamal MOULLA
Formateur certifié SST 1 et 2, habilités par l'assurance maladie - Risques professionnels et l'INRS

Participants

4 à 10 stagiaires

Délai moyen d'accès

La session est mise en place sous 15 jours lorsqu'un groupe est formé

Inscription

Les inscriptions se font via notre formulaire disponible sur www.formaprev.fr

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation individualisée - Exercices pratiques
Supports audio et visuels - Outils multimédias
Ressources documentaires

Accessibilité aux PSH

Si vous êtes une personne en situation d'handicap, un accompagnement peut être mis en place.
Merci de nous contacter pour plus de renseignement

Tarif

249,00€ par stagiaire

Compétences visées :

- Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur en sauvetage secourisme du travail
- Être acteur de la prévention dans son entreprise
- Être capable d'intervenir et porter secours en cas d'accident

Le programme théorique :

Retour d'expérience

Recueil du vécu des stagiaires concernant la prévention et le secours

Mise à jour des connaissances en prévention des risques professionnels

- Protocole interne de gestion de la santé et sécurité
- Analyse des accidents de l'entreprise
- Etude des mesures de prévention

Evaluation des connaissances

- Actualisation, révision des techniques et des conduites à tenir
- Mise en situation d'accident et évaluation par le formateur et les stagiaires

Reconnaissance de situation d'accident et application des principes généraux de prévention

Le programme pratique :

- Apprentissage des techniques de secours et gestes spécifiques
- Rappel et démonstrations des conduites à tenir
- Mise en situation de prise en charge de victimes
- Exercices simulés

Modalité d'évaluation

Evaluation formative est réalisée tout au long de la formation
Une évaluation certificative est effectuée selon le référentiel de certification SST (suivant la version en cours au moment de la session de formation) en fin de stage

Certification

Un certificat SST ainsi qu'une attestation de formation seront délivrés aux participants présents à la totalité de la formation et ayant satisfaits à l'ensemble des épreuves certificatives.
Le certificat de SST est à nouveaux valable 24 mois.
Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider une nouvelle session de Maintien et d'Actualisation de ses Compétences (MAC) de SST, pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois.